

# Les formations proposées aux demandeurs d'emploi

## Peu suivies par les seniors

Les 50 ans et plus à la recherche d'un emploi s'intègrent peu dans les dispositifs de formation professionnels. Quand c'est le cas, les actions d'orientation et d'insertion retiennent leur préférence, leur offrant un tremplin pour se réinsérer dans la société.

Le Conseil régional, l'Assédic, et l'Afpa sont trois organismes qui jouent des rôles prédominants et différents dans la gestion des formations professionnelles des demandeurs d'emploi. Le Conseil régional et l'Assédic sont des financeurs. Les dispositifs de formation financés par l'Assédic ne concernent que les demandeurs d'emplois indemnisés. Le Conseil régional couvre des actions financées dans le cadre des procédures des marchés publics. L'Afpa est un organisme de formation professionnelle d'intérêt général pour l'insertion professionnelle et le développement des compétences, qui accompagne les demandeurs d'emploi et les salariés tout au long de leur vie professionnelle. Dans cet article, le rôle de l'Afpa concerne les formations proposées aux demandeurs d'emploi dans le cadre du Programme d'Action Subventionné de l'État.

ont suivi une des nombreuses formations financées par la Région ou l'Assédic et proposées par l'Afpa. Ils représentent à peine 6 % de l'ensemble des bénéficiaires, alors que les seniors représentent 16 % des chômeurs bas-normands. Ce sont majoritairement des femmes (60 %).

L'ensemble des actions proposées visent principalement deux objectifs : l'orientation et l'insertion d'une part, la pré-qualification et la qualification d'autre part.

Le Conseil régional gère trois dispositifs de formation professionnelle : le Programme classique, le Chèque-formation et l'APQE (Action Préparatoire à la Qualification et à l'Emploi). Le Programme classique contient aussi bien des actions d'orientation et d'insertion que des actions pré-qualifiantes et qualifiantes. Les actions du Chèque-formation répondent à une demande de préqualification ou de qualification tandis que celles de l'APQE répondent à une logique d'orientation et d'insertion.

En 2006, 13 350 personnes ont bénéficié d'actions de formation gérées par le Conseil régional. Les

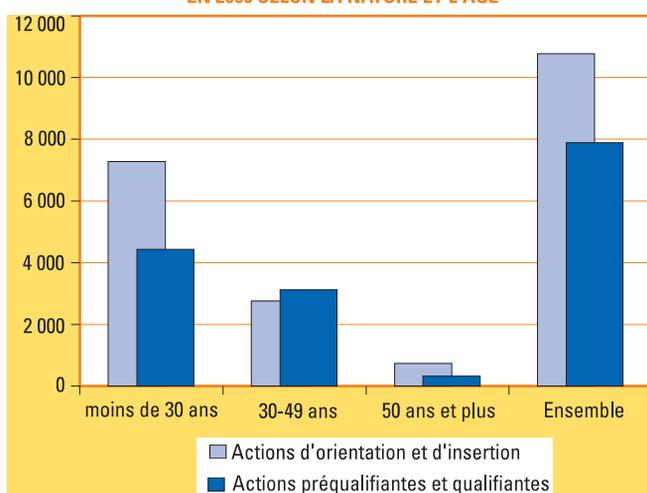
### le chiffre

**1 000** chômeurs de 50 ans ou plus ont suivi une formation en 2006

### Les seniors intègrent peu les dispositifs de formation

Au cours de l'année 2006, en Basse-Normandie, plus d'un millier de seniors âgés de 50 ans ou plus

LES FORMATIONS EN FAVEUR DES DEMANDEURS D'EMPLOI EN 2006 SELON LA NATURE ET L'ÂGE



Source : Assédic, Conseil régional de Basse-Normandie, Afpa

RÉPARTITION DES ACTIONS SELON LEUR NATURE EFFECTIFS EN 2006

	Hommes	Femmes	Ensemble	%
<b>Actions d'orientation et d'insertion</b>				
Moins de 50 ans	3 890	6 144	10 034	93
50 ans et plus	235	497	732	7
<b>Ensemble</b>	<b>4 125</b>	<b>6 641</b>	<b>10 766</b>	<b>100</b>
<b>Actions de préqualification et de qualification</b>				
Moins de 50 ans	4 274	3 285	7 559	96
50 ans et plus	190	136	326	4
<b>Ensemble</b>	<b>4 464</b>	<b>3 421</b>	<b>7 885</b>	<b>100</b>
<b>Total des actions</b>				
Moins de 50 ans	8 164	9 429	17 593	94
50 ans et plus	425	633	1 058	6
<b>Ensemble</b>	<b>8 589</b>	<b>10 062</b>	<b>18 651</b>	<b>100</b>

Source : Assédic, Conseil régional de Basse-Normandie, Afpa

## DÉFINITIONS

**Actions d'orientation et d'insertion :** Les actions d'orientation visent à la construction d'un projet professionnel. Les actions d'insertion favorisent le retour à l'emploi pour les personnes qui en sont le plus éloignées.

**Actions de pré-qualification et de qualification :** Les formations pré-qualifiantes ont pour objectif la mise à niveau des connaissances pour pouvoir suivre une formation qualifiante. Les formations qualifiantes visent la professionnalisation par l'obtention d'un titre professionnel ou un diplôme. Elles favorisent un retour rapide et durable à l'emploi.

bénéficiaires de plus de 50 ans n'en représentent que 10 % même si toutes les actions leurs sont ouvertes. Inversement, les deux tiers des bénéficiaires ont moins de 30 ans.

L'Assédic gère deux dispositifs de financement de formation : les formations conventionnées et l'Aide à une Formation Préalable à l'Embauche. En 2006, près de 1 100 demandeurs d'emploi ont bénéficié d'un de ces deux types d'aides dont une soixantaine avaient 50 ans ou plus (soit 5 %).

L'Afpa s'est, elle aussi, impliquée dans l'insertion et le maintien dans l'emploi des seniors, notamment à travers le programme « Âges et travail » cofinancé par l'État et le Fonds Social Européen. Elle propose une ingénierie et une offre de services adaptées aux seniors pour le maintien dans l'emploi et la réinsertion professionnelle. Ainsi 187 seniors demandeurs d'emploi sont entrés en formation à l'Afpa en Basse-Normandie en 2006 (5 % de l'ensemble du public à la recherche d'un emploi).

### Les seniors recherchent avant tout le moyen de s'insérer

Les actions d'orientation et d'insertion dominent largement l'ensemble des formations (58 %), et ce notamment dans les formations dispensées aux seniors (70 %). Plus de 730 demandeurs d'emploi âgés de 50 ans ou plus ont ainsi bénéficié d'une formation d'aide à l'insertion et l'orientation en Basse-Normandie en 2006.

Sur cinq seniors qui suivent un des dispositifs de formation du Conseil régional, quatre ont un objectif d'orientation ou d'insertion. Dans ce cadre, les 50 ans et plus se positionnent plutôt sur le Programme de formation générale tandis que les moins de 50 ans se retrouvent plutôt sur les actions préparatoires à la qualification et à l'emploi

(APQE). Plus de 510 seniors demandeurs d'emplois (sur 813) se sont ainsi positionnés sur le Programme de Formation générale. Ce dernier vise à faciliter les apprentissages, à mettre à niveau ou actualiser des connaissances, à permettre l'accès à une formation de niveau supérieur ou encore à accompagner la mobilité professionnelle. Les formations qui préparent à l'entrée dans l'enseignement supérieur et celles de langues vivantes et de civilisations occupent une place très importante. Elles correspondent respectivement à 75 % et 25 % des actions du programme de formation générale dispensées aux seniors et financées par le Conseil régional. Les autres formations concernant les domaines de la gestion-administration, le paramédical, ou encore les actions visant à une remise à niveau ne sont quasiment pas suivies par les 50 ans et plus.

Le dispositif APQE, enfin, se compose exclusivement d'actions de formation visant l'orientation et l'insertion sociale et professionnelle. Sur les 5 960 personnes inscrites en 2006, un peu plus de 130 seulement avaient 50 ans ou plus. Ces formations visent essentiellement la lutte contre l'exclusion des demandeurs d'emplois. Les seniors bénéficiant de ce dispositif suivent pour moitié des actions d'insertion sociale et professionnelle, afin d'engager ou de poursuivre leur itinéraire personnalisé d'insertion. L'autre moitié suit des actions de formation de base. Ces dernières leur permettent de progresser dans une logique de maîtrise des savoirs basiques (lire, écrire, compter). Les actions d'orientation professionnelle, visant à aider à la recherche d'un projet professionnel, sont beaucoup moins suivies par les seniors.

La moitié des seniors ayant suivi une formation à l'Afpa en 2006 est inscrite dans le dispositif préparatoire. Les stages les plus suivis par les seniors (30,5 % des formations Afpa délivrées aux seniors) sont dits de « pré-insertion », car ils préparent à la reprise d'activité pour les personnes les plus précaires face à l'emploi. Il s'agit principalement des stages de « préparation à la reprise d'activité ou d'emploi » créés dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale, pour les personnes les plus éloignées de l'emploi.

L'enseignement à distance est un autre moyen de se former à l'Afpa pour les seniors (14 %). Il permet

## L'ORIENTATION À L'AFPA

En Basse-Normandie en 2006, l'Afpa a accueilli 424 personnes âgées de 50 ans et plus, dans le cadre d'un service d'appui à la définition d'un projet de formation qui sera réalisé à l'Afpa ou hors Afpa.

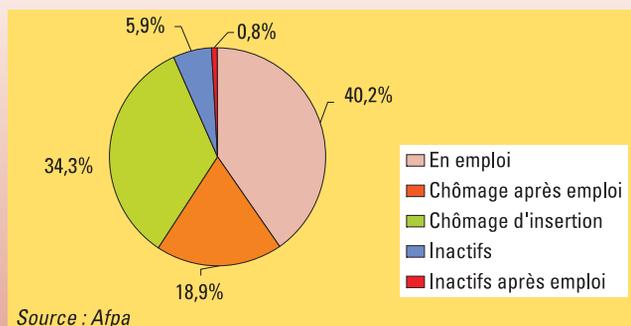
Dans 67 % des cas, les seniors souhaitent entreprendre un parcours de formation vers le secteur du tertiaire : 50 % tertiaire-services et 17 % tertiaire-bureau (secrétariat, comptabilité, gestion).

Les métiers les plus demandés sont ceux des services aux personnes et aux collectivités, du secrétariat-comptabilité, des transports et de l'informatique.

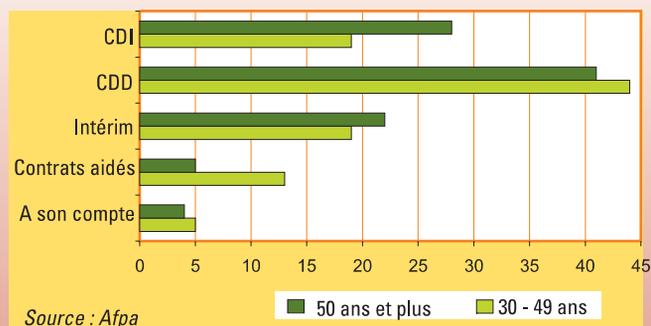
Ces tendances s'observent également pour l'ensemble du public en formation à l'Afpa, mais de façon moins marquée.

## L'INSERTION PROFESSIONNELLE APRÈS LA FORMATION À L'AFPA EN 2006

SITUATION À 6 MOIS POUR LES 50 ANS ET PLUS



CONTRATS DE TRAVAIL



Près des deux tiers (60 %) des seniors demandeurs d'emploi ayant suivi une formation accèdent à l'emploi au cours des 6 mois suivant leur sortie de stage. Plus de 40 % d'entre eux sont en insertion durable à 6 mois. Cependant ces résultats demeurent inférieurs à ceux des 30-49 ans : 72 % d'accès à l'emploi dont plus de la moitié (53 %) en emploi durable.

une remise à niveau individualisée de leurs connaissances générales ou professionnelles, pour un accès plus facile ensuite à la formation.

### Les seniors en formation de qualification s'orientent vers le tertiaire

Ils sont près de 330 seniors à avoir suivi une formation qualifiante en Basse-Normandie en 2006. Parmi eux, un peu plus de 140 ont profité du Chèque-Formation financé par le Conseil régional. Ce dernier doit permettre aux demandeurs d'emplois d'accéder à une qualification tout en répondant aux besoins des entreprises de la Région. Les seniors ont surtout opté pour le secteur tertiaire (60 %) et l'industrie (20 %), et très peu pour les formations du bâtiment et de l'agriculture.

Le Programme classique du Conseil régional compte aussi quelques actions dites de qualification, mais seule une vingtaine de demandeurs d'emplois âgés de 50 ans et plus les ont suivis en 2006. Elles permettent par exemple d'acquérir une qualification supérieure, forment à des métiers sur différents secteurs (mer, culture, tourisme...), ou encore aident les nouveaux agriculteurs à s'installer. Les quelques seniors inscrits se sont plutôt positionnés sur les programmes « ingénieurs, cadres » et « installation en agriculture ».

Une centaine de seniors a suivi une formation qualifiante ou professionnalisante de l'Afpa en 2006, soit 4 % du total des bénéficiaires de ce type de formation, se concentrant là encore en majorité sur le domaine Tertiaire « bureau et services ».

Enfin, par le financement de formations, l'Assédic aide les demandeurs d'emploi, notamment ceux indemnisés au titre de l'Aide au Retour à l'Emploi (ARE), à acquérir une qualification, ou des compétences complémentaires pour se reclasser plus vite sur le marché du travail. Deux dispositifs y contribuent.

D'une part, l'entreprise qui souhaite embaucher un demandeur d'emploi non formé au métier qu'elle propose peut percevoir une Aide à une Formation Préalable à l'Embauche (AFPE) qui couvrira les frais de formation du futur salarié. Le contrat de travail doit correspondre à un CDI ou à un CDD d'au moins 6 mois. En 2006, 6 % des bénéficiaires d'une AFPE ont plus de 50 ans (35 personnes), essentiellement des hommes.

D'autre part, pour répondre à des besoins de qualification identifiés au niveau territorial ou professionnel, ou à des tensions du marché du travail sur certains métiers, une liste de formations conventionnées par l'Assédic est proposée aux demandeurs d'emploi indemnisés au titre de l'ARE. Sur l'année 2006, la vingtaine de bénéficiaires âgés de 50 ans et plus représentent 4,5 % des stagiaires qui ont intégré ce type de dispositif. Près des 3/4 de ces seniors ont réalisé cette formation dans le secteur tertiaire-services.

Baker JOMA AMADA  
Conseil Régional de Basse-Normandie  
Delphine BARBÉ  
Assédic  
Isabelle COQUETON  
Afpa